

■ **Fondation de cautionnement de la Banque Cantonale Neuchâteloise**, à **Neuchâtel**, Place Pury 4, c/o Banque Cantonale Neuchâteloise, 2000 Neuchâtel, CH-645-4104266-5. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 15.07.2009. But: fournir exclusivement aux clients de la Banque Cantonale Neuchâteloise des cautionnements de durée limitée, en vue d'obtenir de celle-ci des avances sous toutes les formes bancaires usuelles; peut aussi prendre des participations pour une durée limitée; la fondation s'adresse prioritairement aux clients commerciaux sis dans le canton de Neuchâtel, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, à l'exclusion des corporations de droit public. Mention d'une réserve de modification du but en faveur de la fondatrice selon l'article 86a CC. Organisation: conseil de fondation constitué par les membres du conseil d'administration de la 'Banque Cantonale Neuchâteloise'; organe de révision. Conseil de fondation: Ghelfi Jean-Pierre, de Renan (BE), à Neuchâtel, président, Wolfrath Fabien Marc Henri, de Neuchâtel, à Saint-Blaise, vice-président, Béguin François Max Numa Benoît, de Rochefort, à Neuchâtel, Cornali-Engel Irène, de Château-d'Oex, à La Chaux-de-Fonds, Godet Pierre, de Cortaillod, à Neuchâtel, Piguet Jean Christian, de Le Chenit, à La Chaux-de-Fonds, et Tissot-Daguette Heubi Nathalie, du Locle, à La Chaux-de-Fonds, lesquels signent collectivement à deux. Organe de révision: 'PricewaterhouseCoopers SA' (CH-645-1007466-0), succursale à Neuchâtel.

Registre journalier no 3309 du 11.08.2009 / CH-645.4.104.266-5 / 05200638